

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
A.1.1. Préparation du matériel servant de support aux activités pédagogiques dans les différentes aires d'apprentissage (vie pratique, sensoriel, langage, mathématiques)	C.1.1.1. Concevoir les activités pédagogiques à proposer aux enfants et le matériel nécessaire pour ces activités au moyen des albums de référence Montessori, afin de proposer aux enfants des motifs d'activité variés.	E1. Mise en situation professionnelle (simulation). Réaliser quatre présentations (vie pratique, sensoriel, langage, mathématiques) à un enfant joué par un adulte puis répondre aux questions du jury.	Cr.1.1.1. Pour chaque leçon le candidat rapporte le matériel nécessaire complet
	C.1.1.2. Se procurer le matériel nécessaire respectant les prescriptions de la pédagogie Montessori, en le fabriquant ou en l'acquérant afin d'en disposer dans la classe.		Le matériel nécessaire est : - Cr.1.1.2.1. Adapté à la taille et la force des enfants ; - Cr.1.1.2.2. Ordonné et précis ; - Cr.1.1.2.3. Ses caractéristiques suscitent l'intérêt des enfants.
A.1.2. Mise en relation de l'enfant avec le matériel pédagogique préparé	C.1.2.1. Articuler entre elles, dans le temps (succession des activités) et dans l'espace (organisation logique des différents matériels), les différentes activités pédagogiques et les matériels leur servant de support afin de permettre aux enfants l'acquisition du « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » prévu par le code de l'éducation.	E2. Réalisation d'une sélection de matériels Montessori Présentation au jury d'une sélection de matériels pédagogiques Montessori réalisés par le candidat dans les différentes aires d'apprentissage.	Cr.1.2.1.1. Le candidat identifie correctement le matériel à récupérer pour réaliser les leçons demandées.
	C.1.2.2. Choisir l'activité à présenter à chaque enfant en fonction de l'analyse de son observation et des activités qu'il maîtrise déjà, afin d'accompagner son développement dans le cadre d'un parcours pédagogique personnalisé.		Cr.1.2.1.2. Le candidat sait situer le matériel dans la progression pédagogique (ce que l'enfant a fait avant, ce qu'il peut faire après). Cr.1.2.2.1. Le candidat donne l'âge auquel le matériel peut être présenté à l'enfant. Cr.1.2.2.2. Le candidat donne les autres activités (dans les autres aires notamment) accessibles à l'enfant.

<p>A.1.3. Présentation de l'activité à l'enfant au moyen du matériel pédagogique</p>	<p>C.1.3.1. Présenter à l'enfant l'activité choisie (« leçon ») en lui montrant précisément et distinctement comment il peut utiliser le matériel afin de le mettre en capacité de l'utiliser à son tour pour développer ses compétences.</p>		<p>Cr.1.3.1.1. Le matériel est présenté à l'enfant en cohérence avec son but pédagogique.</p> <p>Cr.1.3.1.2. La présentation du matériel est faite avec précision, lenteur et économie de mouvements.</p>
	<p>C.1.3.2. Évaluer la précision des gestes de l'enfant dans la répétition de l'activité, au moyen de l'observation de l'enfant par l'éducateur afin de s'assurer de sa progression.</p>		<p>Cr.1.3.2.1. Les modalités du contrôle de l'erreur dans l'utilisation du matériel présenté apparaissent clairement dans la présentation.</p> <p>Cr.1.3.2.2. Le lien est fait entre la présentation et le développement de l'enfant.</p>
	<p>C.1.3.3. Apporter une aide utile à l'enfant afin qu'il persévère et recherche l'exactitude dans l'utilisation du matériel.</p>		<p>Cr.1.3.3.1. La présentation suscite l'intérêt de l'enfant.</p> <p>Cr.1.3.3.2. Le candidat prend en compte l'enfant (regards, positionnement...).</p>

<p>A.2.1. Suivi du développement de chaque enfant</p>	<p>C.2.1.1. Recueillir les informations pertinentes sur la situation et l'environnement de l'enfant au moyen d'échanges réguliers ou ponctuels avec les parents et de l'observation de l'interaction de chaque enfant et de ses parents afin d'adapter son accompagnement.</p>	<p>E3. Réalisation d'un dossier d'observations pédagogiques avec soutenance devant le jury</p> <p>Compte-rendu et analyse d'observations effectuées par le candidat (en entreprise, sur vidéo...) puis réponse aux questions du jury.</p>	<p>Cr.2.1.1.1. Le candidat relève les faits pertinents dans les observations réalisées et les cas présentés.</p> <p>Cr.2.1.1.1. Le candidat propose des modalités d'accompagnement de l'enfant cohérentes avec ses besoins.</p>
	<p>C.2.1.2. Analyser le développement de chaque enfant en procédant à des observations de l'enfant pendant le temps de classe afin de le guider dans ses activités pédagogiques et d'en rendre compte.</p>	<p>E4. Étude de cas</p> <p>Au cours d'un examen écrit surveillé en temps limité, répondre à une série de questions portant sur l'application de la psychopédagogie aux cas exposés.</p>	<p>Cr.2.1.2.1. Les observations d'enfants sont réalisées à partir d'objectifs d'observations explicites.</p> <p>Cr.2.1.2.2. Les exemples mobilisés et les faits relevés sont factuels, précis et pertinents.</p> <p>Cr.2.1.2.3. Le candidat fait le lien entre les exemples ou les faits et la théorie.</p> <p>Cr.2.1.2.4. Le candidat décrit ce que l'observation permet d'apprendre de l'enfant.</p>
	<p>C.2.1.3. Repérer les difficultés de l'enfant en l'observant afin de lui apporter une aide utile en classe ou d'alerter les parties prenantes concernées hors de la classe.</p>		<p>Cr.2.1.3.1. L'aide utile proposée est cohérente avec la situation étudiée et les connaissances actuelles en psychopédagogie.</p> <p>Cr.2.1.3.2. Le candidat identifie les parties prenantes pertinentes.</p>

<p>A.2.2. Accompagnement de l'enfant dans ses activités en classe</p>	<p>C.2.2.1. Guider chaque enfant en l'aidant à choisir une activité pédagogique adaptée afin qu'il se mette au travail et se concentre.</p>		<p>Cr.2.2.1. Les choix proposés à l'enfant sont adaptés et pertinents.</p>
	<p>C.2.2.2. Adapter sa posture, les activités proposées et l'environnement pédagogique à tous les enfants en tenant compte de leurs besoins spécifiques (handicap, troubles de l'attention ou de l'apprentissage...) afin d'offrir à tous les enfants les mêmes possibilités de développement cognitif, affectif et social.</p>		<p>Cr.2.2.2.1. Le candidat a relevé les besoins spécifiques de l'enfant de manière précise et exhaustive.</p> <p>Cr.2.2.2.1. Le candidat propose des adaptations permettant de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant.</p>
<p>A.3.1. Préparation de l'environnement pédagogique (aménagement et entretien de la classe)</p>	<p>C.3.1. Assurer l'aménagement et l'entretien de la classe par la disposition du mobilier et le choix d'une décoration adaptés aux enfants afin de proposer un environnement organisé favorable au travail et à la concentration des enfants.</p>	<p>E5. Réalisation d'un dossier professionnel avec soutenance devant le jury</p> <p>Compte-rendu et analyse de situations observées et de mises en situation du candidat au cours de périodes en entreprises puis réponse aux questions du jury.</p>	<p>Cr.3.1.1. Le candidat identifie les caractéristiques de l'environnement pédagogique</p> <p>Cr.3.1.2. Le candidat évalue la capacité de l'environnement pédagogique étudié à favoriser le travail et la concentration des enfants.</p>
<p>A.3.2. Gestion du groupe d'enfants dans la classe</p>	<p>C.3.2.1. Accueillir l'enfant dans l'environnement de la classe en l'orientant avec une posture d'accueil adaptée afin d'assurer la transition entre la maison et l'école.</p>		<p>Cr.3.2.1.1. Le protocole d'accueil est décrit de manière précise et exhaustive et ses caractéristiques sont justifiées.</p> <p>Cr.3.2.1.2. Le candidat adopte une posture d'accueil favorisant la transition entre la maison et l'école.</p>

	<p>C.3.2.2. Réguler les interactions (conflit, mise en danger...) à l'intérieur du groupe d'enfants en intervenant (par une réorientation, une démonstration...) auprès des enfants afin de protéger leur travail et leur intégrité physique et psychique.</p>	<p>E6. Questions écrites de théorie</p> <p>Au cours d'un examen écrit surveillé en temps limité, répondre à une série de questions portant sur la préparation de l'environnement pédagogique et les caractéristiques de celui-ci.</p>	<p>Cr.3.2.2.1. Le candidat montre aux enfants des saynètes de vie adaptées à leur âge et à la dynamique de la classe.</p> <p>Cr.3.2.2.2. Le candidat propose des modalités d'intervention dans le groupe d'enfant efficaces pour protéger le travail et l'intégrité des enfants.</p>
	<p>C.3.2.3. Organiser le passage d'un moment de la journée à un autre en impliquant les enfants dans une activité collective (lecture, comptine...) pour gérer ces transitions de manière ordonnée.</p>		<p>C.3.2.3.1. Le candidat identifie les méthodes variées permettant d'assurer les transitions.</p> <p>C.3.2.3.2. Le candidat met en œuvre des méthodes variées pour assurer les transitions.</p>
<p>A.3.3. Suivi des activités et de la progression des enfants</p>	<p>C.3.3.1. Enregistrer les informations sur les activités pédagogiques réalisées et la progression de chaque enfant dans ces activités au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) afin d'en assurer le suivi.</p>		<p>Cr.3.3.1.1. Le candidat décrit de manière exhaustive une méthode d'enregistrement des activités effectuées.</p> <p>Cr.3.3.1.2. Le candidat montre un suivi réalisé au moyen de cet outil.</p>
	<p>C.3.3.2. S'informer sur la situation et la progression de chaque enfant au moyen d'un outil adapté (tableau à double entrée, logiciel spécialisé...) et, le cas échéant, en échangeant avec les autres éducateurs de la classe, afin d'accompagner les enfants au plus près de leurs besoins.</p>		<p>Cr.3.3.2.1. Le candidat restitue les informations contenues dans l'outil de suivi à propos d'un enfant.</p> <p>Cr.3.3.2.2. Le candidat analyse ces informations pour en tirer des guides d'action pertinents.</p>

<p>A.3.4. Coordination du travail au sein de l'équipe pédagogique de l'établissement</p>	<p>A.3.4.1. Programmer les priorités pédagogiques et les interventions pédagogiques de l'équipe au moyen d'une planification afin d'assurer la cohérence de l'action éducative.</p>		<p>Cr.3.4.1.1. Le candidat réalise une planification opérationnelle du travail sur différents horizons (journée, semaine...).</p> <p>Cr.3.4.1.2. Le candidat identifie les priorités pédagogiques de l'équipe et les justifie.</p>
	<p>A.3.4.2. Orienter le travail de l'assistant en définissant son rôle et celui de l'éducateur dans la classe afin d'accompagner les enfants.</p>		<p>Cr.3.4.2.1. Le candidat liste précisément les tâches dévolues à l'assistant.</p> <p>Cr.3.4.2.2. Le candidat conduit une analyse réflexive de la répartition des tâches sur une situation étudiée.</p>
	<p>A.3.4.3. Échanger avec la direction au moyen de réunions et d'écrits afin d'insérer son activité dans le cadre du projet pédagogique et de l'organisation de l'établissement.</p>		<p>Cr.3.4.3.1. Le candidat expose clairement le projet pédagogique de l'école.</p> <p>Cr.3.4.3.2. Le candidat restitue clairement l'organisation de l'établissement.</p>
<p>A.3.5. Coordination avec les parties prenantes (parents, direction, professionnels extérieurs...) de l'éducation des enfants</p>	<p>A.3.5.1. Se coordonner avec les autres professionnels (médecin, psychologue, orthophoniste, assistante sociale...) intervenant auprès des enfants par le biais de communications écrites et/ou orales afin de se tenir informé de la situation de chaque enfant et de ses besoins spécifiques et d'agir en conséquence.</p>		<p>Cr.3.5.1.1. Le candidat identifie correctement le rôle de chaque intervenant dans les cas étudiés.</p> <p>Cr.3.5.1.2. Le candidat restitue avec pertinence la situation de l'enfant.</p> <p>Cr.3.5.1.3. Le candidat propose un plan d'action adapté.</p>

	<p>A.3.5.2. Échanger avec les parents au moyen de réunions collectives et d’entretiens individuels afin de les renseigner sur la progression du développement de leur enfant et de les informer sur les choix pédagogiques effectués.</p>		<p>Cr.3.5.2.1 Le candidat décrit de le dispositif de l’établissement pour échanger les parents.</p> <p>Cr.3.5.2.2. Le candidat explique clairement la progression de l’enfant et justifie de manière convaincante les choix pédagogiques effectués.</p>
	<p>A.3.5.3. Rendre compte à la direction de l’établissement de la progression du développement des enfants et des difficultés rencontrées en établissant des rapports écrits ou oraux et en tenant à jour les registres réglementaires (absences, retards...) afin de permettre à la direction d’intervenir auprès des parents et des pouvoirs publics (rectorat, justice...).</p>		<p>Cr.3.5.3.1. Le candidat rend compte efficacement des difficultés rencontrées.</p> <p>Cr.3.5.3.2. Le candidat tient à jour les registres obligatoires.</p>
<p>A.3.6. Amélioration continue de sa pratique professionnelle</p>	<p>A.3.6.1. Développer et perfectionner ses compétences en analysant sa pratique professionnelle par des observations mutuelles entre éducateurs, en se formant et en s’informant, afin de maintenir un haut niveau de qualité pédagogique.</p>		<p>Cr.3.6.1.1. Le candidat identifie les modalités de développement et de perfectionnement des compétences dans l’établissement.</p> <p>Cr. 3.6.1.2. Le candidat conduit une analyse réflexive de ses propres besoins et propose des solutions opérationnelles.</p>
	<p>A.3.6.2. Expérimenter des adaptations de l’environnement pédagogique, du matériel ou de sa posture en fonction des difficultés observées, des nouvelles compétences acquises et de l’évolution des connaissances en psychopédagogie afin d’accroître l’efficacité des gestes pédagogique.</p>		<p>Cr.3.6.2. Le candidat donne des cas ou des exemples d’expérimentation et en analyse l’origine, les modalités et les résultats.</p>